

### COMPTE RENDU DU CTL DU 30 JUIN 2020

Les organisations syndicales étaient convoquées le mardi 30 juin 2020 à 14h00. Afin de respecter les mesures sanitaires et de distanciation physique imposées, la Direction avait décidé de limiter le nombre de participants : à cet égard, seuls les membres qui ont voix délibérative ont pu y assister, soit les membres titulaires des organisations syndicales ou, en cas d'absence, leur suppléant.

Après lecture des liminaires, le Directeur a fait remarquer qu'elles étaient comme celles du monde d'avant...

Il y avait 6 points à l'ordre du jour (dont 1 pour avis)

- 1- <u>Procès-verbaux des séances des 9 et 14 janvier 2020</u> (**pour approbation**)
- 2- Plan de Reprise d'Activité : point d'information

Pour le Directeur, cela s'est bien passé dans le département. Il a voulu une reprise progressive, contrairement aux consignes qui avaient été données par la Direction générale (DG). Toutes les missions doivent reprendre à 100 % mais un regard particulier sera néanmoins porté sur les collègues à la santé fragile. Bien évidemment, il faudra évaluer le retard et pour cela, il faudra regarder nos chaînes de travail et les adapter.

Les horaires d'ouverture au public reprendront normalement à compter du 6 juillet, mais l'attention sera toujours appelée sur la distanciation et la gestion des flux.

Un aménagement sera possible au cas par cas, en partenariat avec le chef de service mais les agents concernés devront de toute façon faire leurs horaires.

La CGT a néanmoins demandé comment allait être gérée la distanciation si tous les agents reviennent au travail. Selon la Direction, peu de sites sont concernés mais le télétravail sera conservé si besoin (par exempte à Clermont Métropole).

Pour les élus CGT, c'est un CHS qui aurait dû se tenir pour aborder ces questions de conditions de travail des agents. Le Directeur nous a rétorqué que le CHS n'avait pas lieu d'être : il n'y a pas besoin d'un « canada dry » de CHS (procédure lourde, inter-ministériel, envoi de documents), comparant même cette instance ô combien important à une « usine à gaz ». Plus tard dans la réunion, il a dit qu'elle serait amenée à disparaître.

Concernant les portables mis à disposition, le Directeur reconnaît la non préparation face à la pandémie mais rappelle que la demande était mondiale. Les commandes seront dorénavant gérées par la DG afin de faire jouer l'effet de masse pour gagner des marchés intéressants.

Concernant les masques, les commandes étant gérées par la Préfecture, la DDFIP assure uniquement la distribution du nombre reçu au prorata des effectifs de ses agents et des autres administrations qu'elle alimente (ENFIP, DISI, DIRCOFI) : elle est uniquement le centralisateur pour les Finances. Pour info, 10 000 masques seraient actuellement en stock.

Concernant le télétravail : Le 6 juillet, nous revenons à la période normale (agents concernés avant la crise, avec un maximum de 3 jours /semaines). Cependant il faudra réfléchir afin de

pouvoir le développer, augmenter sa capacité globale.

C'est un challenge important à appréhender (pourquoi pas une groupe de travail ultérieurement?) car il soulève beaucoup de problématiques : nouvelle façon de manager, évolution des emplacements de bureaux (un télétravailleur ne sera plus l'unique utilisateur de son bureau), adaptation des applications accessibles ainsi que du matériel (double écran par exemple).

Ô surprise, pour une fois, le Directeur fut d'accord avec la CGT en insistant sur le fait que le télétravail n'était pas le remède miracle et qu'au contraire, il pouvait se révéler être un outil individualisant et peu sociabilisant.

Concernant le vol des congés, cela ne lui pose pas de problème, car nous ne sommes pas différents des autres régimes... Alignement par le bas, comme d'habitude... les agents apprécieront.

Idem concernant la prime : il a fallu gérer plusieurs contraintes (enveloppe globale) et procéder à une priorisation. Il admet avoir tranché en dernier ressort, certains chefs de service n'ayant pas été capable de s'approprier l'exercice. Résultat, il a décidé que la prime concernerait les agents en présentiels et ayant eu des charges de travail plus importantes.

À titre personnel, il a reconnu être contre le versement de cette prime, arguant du fait que nous étions fonctionnaires et que ce devait être un honneur de servir.

En conclusion, une réunion de volontaires (un « RETEX »), d'environ 2 heures, sera mis en place dans les services pour parler du ressenti des agents, rapporter le positif comme le négatif de cette période. Ils seront centralisés fin juillet en direction pour en faire la synthèse et aboutir à un bilan du PRA qui sera discuté lors d'un prochain CTL en septembre.

# 3- <u>Bilan d'exécution du budget départemental 2019 et présentation du budget prévisionnel 2020</u> (pour information)

Rien de bien nouveau néanmoins un point d'étape sera donné en septembre concernant le budget participatif.

## 4- <u>Formation professionnelle</u>: bilan 2019 (pour information) <u>projet de plan local de formation 2020</u> (pour avis)

Les formations en présentiel vont reprendre.

Les e-formations ont été peu suivies pourtant le directeur pense que c'est un très bon outil, il faut néanmoins que les agents aient le temps de les faire... Il fera une nouvelle fois passer des consignes en ce sens...

- → Les élus CGT se sont abstenus, regrettant qu'il n'y ait pas plus de formations en présentiel, tout en reconnaissant le bon travail effectué par la ForPro. Ceci a provoqué la colère du directeur ne comprenant pas que nous n'ayons pas voté pour...!!!
- 5- Examen des suites données aux avis émis lors des CTL des 9 et 14 janvier 2020 (pour information)

#### 6- Actualités RH

- la date des mouvements de mutation est connue. Pour rappel, il n'y a plus de CAP, bienvenue dans le monde de l'opacité et de l'arbitraire :

le 15 juillet pour les A le 10 juillet pour les B le 09 juillet pour les C

- Si nos liminaires sont « comme celles du monde d'avant », il ne faut pas s'étonner puisque la DG et notre Directeur ont remis en route la casse de notre administration comme si rien ne s'était passée récemment... Ainsi le Nouveau Réseau de Proximité (NRP) va redémarrer et se développer, comme si de rien n'était...

L'objectif reste de créer un accueil de proximité par canton mais si cet accueil émane d'une demande des collectivités, la DDFIP63 se déplacera pour mesurer si cela se justifie. Il devrait y avoir 34 accueils de proximité d'ici le 31 décembre 2021.

Pour notre Directeur, non ce n'est pas un drame d'aller payer ses impôts chez le buraliste, ou de voir les centre de contact se développer, au contraire, il adore l'idée des centres de contact. Il reconnaît néanmoins que le débat existera sur la « proximité ».

Concrètement, la fusion des SPF est stoppée, mais il va pousser pour avoir une date prochaine (pour 2021?) et définitive car la situation dans ces services n'est forcément pas très bonne.

Les premiers chantiers commenceront le 1<sup>er</sup> janvier 2021 avec la création de la trésorerie hospitalière M21 et l'intercommunalité de la Limagne (suppression des trésoreries de Aigueperse et Luzillat, les travaux concernant les collectivités partant à Riom (une partie sur Thiers) et ceux des EHPAD à Thiers).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, les SIP récupèrent tout le recouvrement des trésoreries impôts (seule date disponible car en même temps sera mise en place une nouvelle application ROCESPE).

Durant le 2ème semestre 2020, un groupe de travail sera mis en place pour la M22, présageant la création de la Trésorerie spécialisée EHPAD courant 2021 sur Thiers.

- → En conclusion, le cadre ne change pas, le projet suit son court. Seules les dates précises sont encore à définir.
- Un groupe de travail concernant l'accueil au public et la mise en place d'horaires départementalisés sera constitué au 2ème semestre 2020.
- Concernant les suppressions d'emploi, le directeur a affirmé qu'il allait dorénavant mieux répartir les effectifs selon les charges des services, y-compris à la direction. Ce sera certes douloureux pour certains, mais ce n'est pas un souci pour lui.
- Par ailleurs, 3 recrutements sur des postes handicapés ont été effectués après réception de 150 dossiers de candidatures : 1 B ira au Centre de Gestion des Retraites, 1C au SIE Sud et 1C au Mont dore
- Concernant les ruptures conventionnelles, la note est sortie et la procédure est très rigoureuse, très administrative. 3 collègues du département ont demandé à en bénéficier.
- Enfin, concernant la campagne des entretiens professionnels, la CAP pour les recours devrait avoir lieu fin septembre début octobre.

#### 7- Point sur les travaux immobiliers

Les travaux ont forcément pris du retard avec la pandémie.

Ainsi l'emménagement de la Paierie départementale dans les locaux de la Direction n'aura lieu qu'au 2eme trimestre 2021.

De même, la fin des travaux pour l'installation des services sociaux à Berthelot n'est prévue que pour fin juillet 2020 et pour la cantine de Berthelot que début 2021.

### 8- Questions diverses

Aucune question diverse.

Le Directeur nous a annoncé que Mme Moreau était nommée responsable du Pôle Fiscal au 1 er septembre. Elle sera remplacée dans ses fonctions de responsable du Pôle Pilotage et Ressources par Mme Caumont qui arrive du Tarn et Garonne.

Les élus CGT: Marion AUZAT, Cyril GIRARD, Marie-Thérèse BOTE et Marie-Christine POUVEROUX.

#### **DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS CGT:**

Monsieur le Président,

Ce CTL est le premier du monde d'après. Notre pays vient de traverser une période inédite. La crise sanitaire que nous avons vécue a battu en brèche toutes les certitudes. Du jour au lendemain, les rues, les villes et les services se sont vidés et la vision du monde que l'on croyait immuable a changé.

Malheureusement, les espoirs formés pour un monde meilleur s'effondrent un à un. La pandémie reprend, l'économie s'essouffle, les pauvres et les chômeurs souffrent en premier et les entreprises appellent sans relâche l'État à la rescousse alors qu'elles avaient déjà bien dû mal auparavant à s'acquitter de leurs impôts.

Le monde vacille... et nous regardons ailleurs.

L'ordre du jour de ce CTL ressemble à ceux du jour d'avant, avec entre autres la formation professionnelle et le bilan d'exécution du budget.

D'ailleurs en lieu et place de ce CTL, c'est un CHS qui devrait se tenir pour aborder les questions de conditions de travail des agents en période de reprise de l'accueil et de retour au travail d'une grande majorité d'entre eux...

Vous avez rejeté à l'oral, lors de la dernière audio-conférence, cette option, la qualifiant d'usine à gaz...

Quand ferons-nous un bilan de cette période? Quand préparerons-nous l'avenir? Nous sommes capables d'établir des plans en cas d'attentat, mais qu'en est-il de ceux en cas d'épidémie?

Nous avons eu de nombreuses audio-conférences, certes, mais elles ne sont NI du dialogue social NI de la concertation, rien de plus qu'un peu d'information.

Vous mettez un point à l'ordre du jour sur le PRA : quid des documents de travail?

Vous mettez un point sur les actualités RH : quid des documents de travail ?

Vous mettez un point sur les travaux immobiliers: ceux de la paierie? Et les services sociaux? Et la cantine à Berthelot? Et les autres?

S'il fallait ne retenir qu'une seule évidence, suite à cette période, c'est que parmi les acteurs de la continuité de l'État et de la gestion de cette crise, les agents des finances publiques ont joué un rôle essentiel.

Jamais cités dans les médias mais impliqués avec la conscience professionnelle qu'on leur connaît pour rembourser à tout-va, la TVA, l'IS, verser les payes et pensions, payer les bons de secours, renseigner au téléphone sans relâche pour le fonds de solidarité, veiller à ce que la comptabilité de l'État soit faite tous les jours, et cet inventaire qu'ici nous ne devons pas à Prévert, n'est pas exhaustif...

Tel a été leur engagement au quotidien, en présentiel et en télétravail. Si plus n'a pas pu être réalisé, ce n'est pas du fait des agents, mais de la responsabilité de notre DG qui n'a su fournir autant de PC portables que nécessaires.

De mission prioritaire en mission nouvelle demandant une analyse quotidienne dans les FAQ, les agents des Finances Publiques ont démontré leur sérieux, leur professionnalisme et leur sens du service public.

Pour quelle reconnaissance de la DG? Une retenue de congés et une prime inégale.

Ce monde d'après, dont les médias et les responsables politiques dont le Président de la République nous ont rebattus les oreilles, s'annonce bien mal. En façade on compatit, on promet, mais les réformes vont reprendre et les jours heureux s'éloignent...

Mais tout va pour le mieux, pendant que le point d'indice fait du surplace, la bourse, elle, reprend.